



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 10 SEPTEMBRE 2018

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Baisnée – Mme Escroignard
MM. Diaz – Senecal.

Assiste : M. Le Nagard (Comité).

Excusés : Melle Bastos – MM. Maytraud – Allard (Cdfa).

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

Toutes les feuilles de matches ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le **CLUB RECEVANT.**

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide de la liste des licences.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.



COURRIERS DES CLUBS

ST BRCE FC : Mail du 05 09 18

Pris note des Fiches De Renseignements demandées concernant le Critérium Avenir U11 & 13

SOISY AM FC : Mail du 05 09 18

Pris note de votre demande d'engager vos équipes en Critérium Avenir U11 & U13 mais la date d'engagement pour les clubs était le 17 Juillet. Comme vous avez pu le constater les groupes sont déjà établis et nous ne pouvons plus les modifier

VIARMES ASNIÈRES OL : Mail du 04 09 18

Pris note de votre impossibilité de recevoir des rencontres U10/U11 & U12/U13 suite à des travaux sur votre terrain à VIARMES jusqu'en Novembre 2018.

VIARMES ASNIÈRES OL : Mail du 04 09 18

Pris note de vos informations sur la Rentrée Du Foot 2018

CRITÉRIUM AVENIR

U10 / U11

Ci-dessous les groupes du critérium Avenir U10/U11

Groupe A

ARGENTEUIL FC
CERGY PONTOISE FC
COSMO TAVERNY
EAUBONNE CSM
ENTENTE SSG
ERAGNY AS
PARISIS FC
ST OUEN L'AUMONE AS

Groupe B

ARGENTEUIL RFC
BEZONS USO
FRANCONVILLE FC
GARGES FCM
GOUSSAINVILLE FC
SARCELLES AAS
ST BRICE FC
ST LEU FC

Conformément à l'article 4 du règlement du Critérium Avenir U11 & U13, la commission demande aux clubs ci-dessous de lui faire parvenir les fiches de renseignements pour **la réunion du LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018 à 19 heures DERNIER DELAI SOUS PEINE DE NON-ENGAGEMENT**

- ARGENTEUIL RFC
- PARISIS FC
- GOUSSAINVILLE FC
- SARCELLES AAS
- ST LEU FC

U12 / U13

Ci-dessous les groupes du critérium Avenir U10/U11

Groupe A

ARGENTEUIL FC
CERGY PONTOISE FC
COSMO TAVERNY
ERMONT AS
ENTENTE SSG
ONSY FC
PARISIS FC
ST OUEN AS

Groupe B

ARGENTEUIL RFC
DEUIL ENGHEN FC
FRANCONVILLE FC
GARGES FCM
GOUSSAINVILLE FC
SARCELLES AAS
ST BRICE FC
ST LEU FC



Conformément à l'article 4 du règlement du Critérium Avenir U11 & U13, la commission demande aux clubs suivants de lui faire parvenir les fiches de renseignements pour **la réunion du LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018 à 19 heures DERNIER DELAI SOUS PEINE DE NON ENGAGEMENT**

- ARGENTEUIL RFC
- DEUIL ENGHIEU FC
- ERMONT AS
- GOUSSAINVILLE FC
- PARISIS FC
- SARCELLES AAS
- ST LEU FC
- ST OUEN L'AUMONE AS

Les éducateurs responsables des équipes du Critérium Avenir sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le Lundi 24 Septembre 2018 à 18h30 au DVOF (salle de formation RDC).

ENGAGEMENTS REÇUS

Ci-dessous la liste des engagements reçus ce jour :

- ARGENTEUIL RFC
- BELLOY ST MARTIN ASC
- EAUBONNE CSM
- ENTENTE SSG
- ÉCLAIR DE PUISEUX AS
- GARGES FCM
- MONTMORENCY FC
- OSNY FC
- PARMAIN AC
- PONTOISIENNE JS
- ST LEU FC
- VAURÉAL FCM

Date Limite pour Engagement des Equipes Football d'Animation :
VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018

La commission demande à la PONTOISIENNE JS de confirmer l'engagement des équipes U12/U13 : incohérence entre inscription en critérium - en Coupe Du Comité U12 et Festival Foot U13

La commission demande au club de ST LEU FC d'envoyer le verso de la feuille d'engagement des équipes ou de lui préciser les adresses des stades par catégorie.



RENTÉE DU FOOT 2018



Les Rentrées du Foot sont ouvertes aux licencié(e)s et non licencié(e)s

U10/U11 : 15 ou 16 Septembre 2018

U8/U9 : 22 ou 23 septembre 2018

U6/U7 : 29 ou 30 septembre 2018

Dans le cadre de la promotion du football des plus jeunes, la FFF coordonne chaque année en début de saison la mise en œuvre de la Rentrée du Football dont les journées sont organisées dans les Districts.

La FFF a fait de cette opération un événement national qui marque le début de saison de football pour les jeunes joueurs U6 à U11, filles et garçons, licenciés ou non. Ces journées organisées sur tout le territoire bénéficient d'un accompagnement de la FFF au niveau logistique, communication et dotations.

L'organisation de La Rentrée du Foot 2018 est confiée à l'entière responsabilité de chaque club inscrit. Les dates nationales devront impérativement être respectées pour bénéficier de l'accompagnement de la FFF (logistique, communication et dotations) ainsi que de la couverture assurance pour les non-licencié(e)s. Toutefois, les clubs ont la possibilité d'organiser 1 à 3 journées sur ces dates en indiquant les catégories concernées. Pour ce faire, un prévisionnel est à renvoyer au district **pour le 7 Septembre** (formulaire Excel spécifique) à l'adresse: technique@district-foot95.fff.fr

Tous les éléments dans le [guide de la Rentrée du Foot 2018](#)

Seuls les clubs ayant transmis leur prévisionnel concernant la Rentrée du Foot 2018, recevront un mail pour venir chercher les livrets à remettre aux enfants.

Prochaine Réunion
Lundi 17 Septembre 2018
à partir de 18 h 30